

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Juin 2024

Présents : Hervé Baro, Sylvie Séguy, Gérard Ferrand, Michel Séguy, William Anstett.
Excusés : Hartmut Schulze, Philippe Cachia.

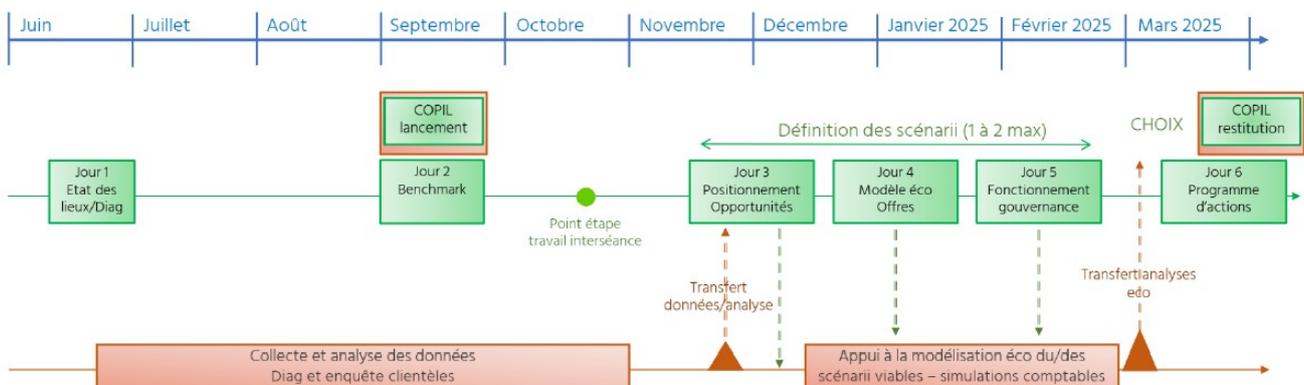
I – Informations sur l'étude de valorisation touristique de Termes

Sylvie Séguy présente le contenu de l'étude de valorisation touristique de Termes qui va débuter le 20 juin et se terminera en mars 2025.

Portée par le PNR dans le cadre du Plan Avenir Montagne et par L'Agence des Pyrénées, cette étude est financée à 100 % et comporte deux parties complémentaires :

- Une formation développement de 6 journées ,animée par André Galy, du cabinet "Tendance Montagne" et destinée à construire une nouvelle vision et un projet touristique collectif pour le site de Termes . Participeront à ces journées des élus de la commune, les agents du patrimoine, les professionnels du tourisme locaux et les représentants des institutions locales ou départementales liées au tourisme (environ 15 personnes se sont engagées à suivre la formation) .

- Une étude menée par le cabinet Alpa, spécialisé en ingénierie touristique. Celle-ci se portera en 1er lieu sur l'analyse des flux de visiteurs dans les différents lieux fréquentés (village, château, sentiers, gorges) ainsi que sur une analyse des clientèles et des usages . Le cabinet Alpa aidera également le groupe de travail dans la phase de recherche d'un modèle économique viable pour la commune .



Calendrier prévisionnel de l'étude . En vert, journées de la formation développement- en rose, interventions du cabinet Alpa.

II – Lancement d'un nouvel appel d'offre concernant la DSP de l'Auberge :

Le contrat de Délégation de Service Public de l'Auberge de Termes prendra fin le 30 janvier 2025. M. et Mme Grossoleil ne souhaitent pas le renouveler .

Afin de préparer au mieux la succession des restaurateurs, la commune décide de lancer un nouvel appel d'offre pour la DSP dès la fin du mois de juin.

Tous les documents de l'appel d'offre ont été revus et simplifiés . Sylvie Séguy présente les nouveaux projets de règlement de consultation, de cahier des charges et de contrat de DSP . Les modifications proposées sont examinées et certaines sont revues après discussion entre les conseillers.

Au final, les trois documents modifiés sont adoptés à l'unanimité.

L'annonce officielle de l'appel à candidature se fera dès que possible (fin juin) , par une publication dans deux journaux locaux et sur le site de SOS Village de TF1 . Les documents seront téléchargeables sur le site de la commune et sur le site des marchés publics de l'Aude .

La date limite de dépôt des offres est fixée au 27 septembre 2024.

III – Adhésion réseau 11 : 1^{er} janvier 2025

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à Réseau 11 pour la production d'eau potable pour la commune à partir du 1^{er} janvier 2025.

En contrepartie d'un coût d'environ 1 € le m³, Réseau 11 prendra en charge tous les frais de la production d'eau potable de la source, du transport au château d'eau et du traitement UV à la sortie.

IV – Questions diverses :

- Le logement communal sera à nouveau libre le 1^{er} juillet 2024 après le départ des locataires.
- Après étude structurelle du pont du château, il a été constaté un désordre sur la voûte du pont. La circulation est limitée à 3 T 5 afin d'assurer la sécurité des usagers. Un accompagnement par l'agence technique est sollicité pour déterminer avec plus de précision les travaux à engager pour conforter le pont.
Celle-ci est venue examiner le pont le 26 juin : dans l'immédiat, il n'y pas de danger mais des témoins vont être posés entre les pierres pour observer d'éventuels écartements.
- Débroussaillage du château par Arthur neveu pour un montant de 2 615.00 € à partir du 17 juin. (60 heures de travail).